



VEGETALISATION

Dalle Marcel Lamour

À la suite de plusieurs concertations avec les habitants, Gennevilliers Habitat réaménage la dalle entre les résidences Marcel-Lamour et Gabriel-Péri (ILN) afin de **transformer cet espace aujourd'hui très minéral en un lieu végétalisé**, contribuant notamment à la lutte contre l'effet d'îlots de chaleur.

Un espace pensé pour tous les usages :

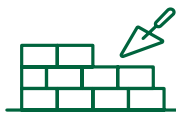
- ◆ création d'espaces verts
- ◆ cheminements piétons sécurisés
- ◆ jardin pédagogique
- ◆ zones ludiques et lieux de convivialité



Les travaux auront lieu de
février 2026 à début 2027.

CONSTRUCTION

150 logements au cœur de la ville



Le chantier de deux ensembles résidentiels débute face à la mairie, avec **59 logements** boulevard Camélinat et **91 logements** avenue Debussy, renforçant l'offre locative au centre-ville.

Pensés pour le **confort** des résidents, la plupart des appartements seront traversants ou bi-orientés, lumineux et bien ventilés. Chaque logement bénéficiera d'un **espace extérieur privatif**. Construit avec des matériaux biosourcés et à faibles émissions, le bâtiment offrira des performances thermiques et acoustiques optimisées.

Livraison prévue fin 2027



SLS/OPS

Le centre d'appels mobilisé pour les locataires

Dans le cadre de la campagne 2025 des enquêtes réglementaires SLS et OPS, les locataires disposaient d'un délai d'un mois pour répondre.

À défaut, ou en cas de dossier incomplet, des pénalités financières pouvaient être appliquées.

Afin de prévenir ces situations, le Centre de Relation Locataire (CRL) a mené une campagne d'appels ciblés en décembre dernier.

Cette action avait pour objectif d'**informer les locataires, d'identifier les difficultés rencontrées** et de les **accompagner dans la constitution de leur dossier**.

Deux chargées de relation locataire dédiées et près de 1 000 appels ont permis la **finalisation de près de 300 dossiers incomplets**.

Au 1^{er} février 2026, seuls 1,9 % des locataires concernés par le SLS restent redevables d'un supplément de loyer forfaitaire en raison d'un dossier incomplet. 20 % des locataires n'ayant pas complété l'enquête OPS se voient appliquer des pénalités.



Nous invitons les locataires concernés par ces pénalités à régulariser leur situation au plus vite en contactant nos services au **01 46 85 88 88**.



ADAPTATION

Favoriser le maintien à domicile



En 2025, Gennevilliers Habitat a adapté **123 logements**, portant à 1400 le nombre de logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, y compris invisible.

Dans un contexte où l'accès à un établissement spécialisé est souvent complexe et coûteux, ces aménagements permettent aux locataires les plus fragiles de **continuer à vivre chez eux, dans un environnement sécurisé et confortable**.

Un service dédié accompagne les résidents de plus de 65 ans ou concernés par un handicap. Il met en place des solutions sur mesure pour préserver l'autonomie et soutenir les aidants au quotidien.



Pour plus d'information, rendez-vous sur notre **site Internet**, rubrique « Adapter mon logement » ou contactez le **01 46 85 88 88**.

PROXIMITÉ

L'accueil locataire évolue aux Agnettes et aux Sévines

Le secteur des Agnettes accueillera prochainement un second bureau de proximité, situé au 23 rue Victor-Hugo, principalement destiné aux locataires de la barre.

Dans le quartier des Sévines, un nouveau bureau de proximité ouvrira au 52 avenue Chandon, en remplacement de plusieurs loges individuelles.

L'espace d'accueil situé au 15 avenue des Sévines deviendra une loge individuelle.

+ d'infos à venir



**Le centre relation locataire à votre écoute
du lundi au vendredi de 8 h à 18 h au 01 46 85 88 88**

www.gennevilliershabitat.fr



Lettre d'information // n°3 // Février 2026 // Gennevilliers Habitat, 33, rue des Chevrins - 92230 Gennevilliers. Tél : 01 46 85 88 88 // Directeur de la publication : Khaled Benadouda // Crédits photos : Baudouin Bargerion Architectes. Tirage 8 500 exemplaires. Impression Cogeprint 31, rue de la Vallée Maillard, 41000 Blois // Toute reproduction, même partielle, des textes et images est formellement interdite, sauf accord exprès de la rédaction. Conception : Mediapirote.

LOCAUX D'ACTIVITE



Un cabinet d'expertise comptable place Jules-Guesde

Un nouveau professionnel s'est installé dans un local loué par Gennevilliers Habitat. Yassin Nesri, **expert-comptable et commissaire aux comptes originaire de Gennevilliers**, y développe son activité avec la volonté de s'inscrire durablement dans la vie locale.

Attaché à sa ville, il apprécie l'ambiance conviviale du quartier et la proximité avec les habitants.

“ Le Fossé-de-l'Aumône est un quartier vivant, très humain. Mon bureau en pied d'immeuble me permet de rencontrer directement les habitants. Et être situé près du bureau de proximité est un vrai plus : les échanges avec les gardiens sont simples et très agréables. ”

Yassin Nesri privilégie **une relation de confiance** avec ses clients, en proposant **un accompagnement à taille humaine**. Artisans, indépendants, associations ou dirigeants de PME bénéficient ainsi d'un suivi régulier et personnalisé, allant bien au-delà de la simple gestion comptable.



YN Conseil
2, place Jules-Guesde 92230 Gennevilliers
www.ynconseil.fr